

Parcours de Formation	CYCLE 3 – R2027	PROJET CYCLE 4 – R2028
Finalité	<i>Former un citoyen lucide, éclairé et autonome, physiquement et socialement.</i>	
Objectifs généraux	1. Enrichir la motricité et apprendre à s'exprimer avec son corps. 2. Préserver et améliorer la santé. 3. S'approprier une culture physique, sportive et artistique. 4. Partager règles, assumer des rôles et des responsabilités individuelles et collectives. 5. S'approprier des méthodes et outils pour favoriser les apprentissages moteurs.	
Inclusion	Il revient à l'équipe EPS de concevoir des adaptations pédagogiques et didactiques pour tous les élèves, y compris ceux en situation de handicap (ex. : para-sport). Pour le C4 : Informer les élèves et les familles sur les conditions d'adaptation possibles en EPS selon les ressources des élèves.	
Égalité filles-garçons	L'équipe EPS doit s'attacher à l'égalité entre les filles et les garçons, et à la déconstruction des stéréotypes et accès équitable aux APSA. Elle propose une programmation d'APSA et des mises en situation qui favorisent l'engagement de tous les élèves dans la pratique.	
Les compétences d'ordre psychologique et social	▪ Apprendre à écouter son corps pour s'engager de manière raisonnée dans la pratique et à réguler son activité. ▪ Le développement de la vie personnelle et dans les relations avec les autres. ▪ Par l'exercice des responsabilités inhérentes à divers rôles (arbitre, juge, observateur, aide, etc.), l'élève améliore sa capacité à échanger, à se mettre à la place des autres et à prendre en compte différents points de vue. La réalisation de projets collectifs permet de développer, notamment, la coopération, la solidarité, et l'empathie. ▪ L'élève développe des capacités d'observation, d'analyse et de mémorisation qui l'aident à comprendre son activité, et celle des autres, dans le contexte de prestations sportives ou artistiques, individuelles ou collectives.	▪ <i>Apprendre à être attentif, persévérer dans les efforts, apprendre de ses erreurs, s'auto évaluer.</i> ▪ <i>Apprendre aussi à s'adapter à des situations imprévues, prendre des risques calculés, reconnaître, réguler et exprimer ses émotions.</i> ▪ <i>Apprendre enfin à coopérer pour atteindre un objectif commun, faire preuve de solidarité et d'empathie, respecter les différences, assurer la sécurité de ses camarades, à adapter sa communication au contexte des interactions.</i>
Programmation des champs d'apprentissage	Chaque CA doit être programmé au moins 2 fois sur les 4 années du collège, dont : - 6° : 4 champs d'apprentissage doivent être abordés. À la fin du cycle 3, l'attestation du « savoir nager » en sécurité fait l'objet d'une attention particulière.	- 5°, 4°, 3° : 3 champs d'apprentissage minimum par année pour chacune des classes.
	Un champ d'apprentissage délimite un contexte de pratique physique correspondant à une façon d'être et d'agir spécifique. L'élève y met son corps à l'épreuve en relation avec des intentions Chacun des champs d'apprentissage permet la mobilisation et le développement d'un ensemble de ressources afin de répondre aux cinq objectifs généraux de l'EPS. Ces champs prennent appui sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA).	
	4 Champs d'apprentissage définis par 3 Attendus de fin de cycle pour chaque CA, déclinés en objectifs d'apprentissage et en axes de progressivité.	
	1. Produire une performance optimale mesurable : AFC : Acquérir des habiletés techniques, se préparer et réguler l'effort, s'approprier une culture sportive ouverte sur les sciences.	
	Exemples d'APSA : courses athlétiques (courses de vitesse, courses longues ou demi-fond, courses de haies, courses de relais), sauts athlétiques (longueur, triple saut, multi bonds, hauteur), lancers athlétiques (vortex, javelot, disque, poids), épreuves combinées, natation de vitesse, natation longue, etc.	
	2. S'engager en sécurité et adapter son déplacement aux caractéristiques d'un environnement inhabituel : AFC : Acquérir des techniques de progression adaptées pour s'engager, conduire et réguler un itinéraire pour exploiter ses ressources et les opportunités de l'environnement, s'approprier une culture sportive ouverte sur une approche éco-responsable	
	Exemples d'APSA : canoë-kayak, course d'orientation, escalade, randonnée, sauvetage aquatique, savoir nager, ski, ski de fond (C4) trail, voile, VTT, etc.	

	3. Composer et réaliser une prestation corporelle destinée à être jugée ou appréciée : AFC : Acquérir une motricité expressive et une motricité acrobatique pour produire un effet sur un public ou un juge, imaginer et présenter une composition artistique et une composition acrobatique pour exprimer, communiquer, produire un effet, s'approprier une culture sportive ouverte sur les arts.
	Exemples d'APSA : acrosport, arts du cirque, danses, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, etc.
	4. Conduire et maîtriser une confrontation collective ou individuelle <i>pour coopérer et rechercher la victoire</i> (C3), pour rechercher la victoire (C4) : AFC : Acquérir des habiletés technicotactiques pour prendre l'avantage dans un rapport de force, concevoir et mettre en œuvre des projets tactiques pour prendre l'avantage dans un rapport de force, s'approprier une culture sportive ouverte sur une citoyenneté en acte.
	Exemples d'APSA : badminton, basketball, football, futsal, handball, judo, lutte, rugby, savate boxe française, tennis de table, ultimate, volleyball, etc.
Le projet d'EPS	Sa conception engage la responsabilité de l'ensemble de l'équipe EPS. Elle formalise la politique éducative de l'établissement pour l'EPS. Il hiérarchise et planifie les objectifs d'apprentissage en relation avec la programmation des APSA L'équipe EPS cible les objectifs d'apprentissage et les décline en acquisitions visées pour chacune des APSA de la programmation. Le projet d'EPS comprend : - Les outils et référentiels communs pour une évaluation homogène, qui permettent à chaque élève de mobiliser au mieux son potentiel et ses acquis. - Les grilles de compétences, auto-évaluation, projets transversaux. - un matériel numérique adapté aux conditions d'enseignement. - Il contribue au socle commun et aux différents parcours éducatifs (santé, citoyen, culturel, avenir)
Association Sportive	Complémentarité de l'EPS : possibilité de prolongement de la pratique en cadre associatif. L'équipe EPS conçoit un projet de développement de l'AS en cohérence avec la politique éducative de l'établissement et le projet académique de développement du sport scolaire. Il est présenté chaque année pour information au CA Objectifs : - Vivre de nouvelles expériences. - Exercer différentes formes de responsabilités (ex. : organisation d'événements). - contribue au renforcement des valeurs de santé, citoyenneté et engagement. - doit proposer une grande diversité de modalités de pratique avec des organisations souples afin de donner envie aux élèves de s'engager au-delà de l'EPS obligatoire.